

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00225

Numéro SIREN : 791 693 369

Nom ou dénomination : NORME AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2023 sous le numéro de dépôt 3803


**NORME AUDIT**  
**Société par actions simplifiée**  
**Société de Commissaires aux Comptes**  
**au capital de 10 000 Euros**  
**Siège social : 68440 HABSHEIM**  
**9, avenue Valparc**  
**791 693 369 RCS MULHOUSE**

---

**BILAN & ANNEXE LEGALE**  
**déposé au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés**

**EXERCICE CLOS**  
**LE 31 DECEMBRE 2022**

*13/13/225*  
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE  
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS  
Date d'enregistrement au Greffe *28 juin 2023*  
N° DU DEPOT *28/13/3803*  
LE GREFFIER

  
**Certifié conforme**  
**Le Président**

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 305	1 305				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	60 145	12 449	47 696	52 753	5 057	9.59
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	99 278	34 684	64 594	44 399	20 195	45.49
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	84 815		84 815	50 015	34 800	69.58	
Prêts							
Autres immobilisations financières	12 000		12 000	10 500	1 500	14.29	
<b>Total II</b>	257 543	48 438	209 105	157 667	51 438	32.62	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	28 500		28 500	17 000	11 500	67.65
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 600		3 600		3 600	
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	65 340	6 410	58 930	79 647	20 717	26.01
	Autres créances	52 864		52 864	41 662	11 202	26.89
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	75 637		75 637	170 468	94 832	55.63	
Charges constatées d'avance (3)	22 948		22 948	770	22 178	NS	
<b>Total III</b>	248 889	6 410	242 479	309 547	67 068	21.67	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	506 432	54 848	451 584	467 214	15 630	3.35	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

12 955

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000		10 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	1 000		1 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	11 087		31 405		20 317	64.70
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	102 227		99 863		2 364	2.37
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	124 314		142 268		17 954	12.62	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>Total III</b>						
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	28 794		22 626		6 168	27.26
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>Dettes d'exploitation</b>						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 890		278 961		1 929	0.69
	Dettes fiscales et sociales	17 586		23 360		5 774	24.72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	<b>Total IV</b>	327 270		324 947		2 323	0.71
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>		451 584		467 214		15 630	3.35

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

309 463

308 280

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 305		
<b>TOTAL</b>	<b>1 305</b>		
Installations générales agencements aménagements des constructions	59 334		811
Matériel de transport			15 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 314		7 257
Emballages récupérables et divers	11 848		8 859
<b>TOTAL</b>	<b>127 496</b>		<b>31 928</b>
Autres titres immobilisés	50 015		34 800
Prêts, autres immobilisations financières	10 500		1 500
<b>TOTAL</b>	<b>60 515</b>		<b>36 300</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>189 316</b>		<b>68 227</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 305	1 305
<b>TOTAL</b>			<b>1 305</b>	<b>1 305</b>
Installations générales agencements aménagements constr.			60 145	60 145
Matériel de transport			15 000	15 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			63 571	63 571
Emballages récupérables et divers			20 707	20 707
<b>TOTAL</b>			<b>159 423</b>	<b>159 423</b>
Autres titres immobilisés			84 815	84 815
Prêts, autres immobilisations financières			12 000	12 000
<b>TOTAL</b>			<b>96 815</b>	<b>96 815</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>257 543</b>	<b>257 543</b>

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 305			1 305
<b>TOTAL</b>	<b>1 305</b>			<b>1 305</b>
Installations générales agencements aménagements constr.	6 581	5 868		12 449
Matériel de transport		1 694		1 694
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 568	7 845		31 413
Emballages récupérables et divers	194	1 383		1 577
<b>TOTAL</b>	<b>30 343</b>	<b>16 790</b>		<b>47 133</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>31 648</b>	<b>16 790</b>		<b>48 438</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	5 868				
Matériel de transport	1 694				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 845				
Emballages récupérables et divers	1 383				
<b>TOTAL</b>	16 790				
<b>TOTAL GENERAL</b>	16 790				

### Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 450	6 410	4 450		6 410
<b>TOTAL</b>	4 450	6 410	4 450		6 410
<b>TOTAL GENERAL</b>	4 450	6 410	4 450		6 410
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		6 410	4 450		

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	12 000		12 000
Clients douteux ou litigieux	7 692	7 692	
Autres créances clients	57 648	57 648	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 909	39 909	
Groupe et associés	12 955		12 955
Charges constatées d'avance	22 948	22 948	
<b>TOTAL</b>	153 152	128 197	24 955

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	28 794	10 987	17 807	
Fournisseurs et comptes rattachés	280 890	280 890		
Personnel et comptes rattachés	3 450	3 450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 371	2 371		
Impôts sur les bénéfices	253	253		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 459	11 459		
Autres impôts taxes et assimilés	53	53		
<b>TOTAL</b>	327 270	309 463	17 807	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 832			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	5.0000	2 000			2 000

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 291
Dettes fiscales et sociales	4 362
Total	204 653

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 948
Total	22 948

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de Services	841 608
Total	841 608

Répartition par secteur géographique	Montant
France	841 608
Total	841 608

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	3
Total	3

**NORME AUDIT**  
**Société par actions simplifiée**  
**Société de Commissaires aux Comptes**  
**au capital de 10 000 Euros**  
**Siège social : 68440 HABSHEIM**  
**9, avenue Valparc**  
**791 693 369 RCS MULHOUSE**

---

**Assemblée générale ordinaire annuelle du 06 mars 2023**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**Exercice clos le 31 décembre 2022**

**TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT**

La réserve légale ayant atteint un dixième du capital social, l'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à 102 227 EUR de la manière suivante :

- à la distribution d'un dividende aux associés à hauteur de 80 120,19 EUR,
- le solde, soit 22 107 EUR, au compte « Autres réserves ».

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 40,060095 EUR.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018 :

- Sauf dispense (revenu fiscal de l'avant-dernière année inférieur à 50 000 EUR pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs ou 75 000 EUR pour ceux soumis à imposition commune), les dividendes perçus sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu par l'article 117 quater du Code Général des Impôts, dont le taux est de 12,8 %, outre les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %, soit une retenue à la source opérée par l'établissement payeur de 30 %.

Le prélèvement forfaitaire non libératoire, perçu à titre d'acompte, s'impute sur l'imposition définitive établie l'année suivant celle de la perception des dividendes, calculée par application du taux forfaitaire de 12,8 % (PFU).

- Par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique (PFU), les revenus mobiliers peuvent, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu (article 200 A, 2. du Code Général des Impôts).

L'option est globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances entrant dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique au titre de l'année d'imposition. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

En cas d'option pour le barème progressif, les dividendes sont éligibles, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts, et une fraction de la CSG est déductible sur le revenu imposable de l'année de son paiement, en application de l'article 154 quinquies, II du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale reconnaît en outre, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois exercices précédents, le montant des dividendes distribués, ainsi que le montant des revenus distribués éligibles et non éligibles à la réfaction légale, se sont élevés à :

<b>Exercice</b>	<b>Revenus éligibles à la réfaction légale</b>		<b>Revenus non éligibles à la réfaction légale</b>
	<b>Dividendes</b>	<b>Autres revenus distribués</b>	
2019	90 135,40 EUR	--	--
2020	90 135,40 EUR	--	--
2021	120 180,27 EUR	--	--

### **DECISION**

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité à l'unanimité par l'assemblée générale des associés du 06 mars 2023.

  
\_\_\_\_\_  
Le Président